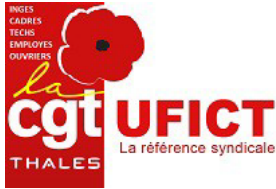


LETTRE OUVERTE



Meudon, le 30 avril 2026

M. Patrice CAINE
PDG THALES
THALES
Campus Meudon
4 rue de la Verrerie
92190 MEUDON

Copie :

- M. Clément de Villepin, Directeur Général des Ressources Humaines Thales
- M. Nicolas Flamant, Directeur des Ressources Humaines France
- Mme Céline Arnoux-Mortessagne, Directrice des Relations Sociales France
- Intercentres Thales : CFDT, CFE-CGC et CFTC

Monsieur le président

Liés aux différents conflits qui remplissent le carnet de commande de notre Groupe, les prix des carburants explosent depuis le début de l'année. Les salarié.es de Thales utilisent leurs voitures pour des trajets domicile-travail, pour des missions professionnelles. Les indemnités kilométriques sont aujourd'hui largement insuffisantes, même si elles sont conformes à ce que préconise l'URSSAF. Plus généralement, le renchérissement de l'énergie a des impacts à la hausse sur les prix de tous les secteurs de l'économie y compris les produits de premières nécessités. Devant cet impondérable, il devient urgent de revoir les salaires des salarié.es de notre Groupe pour neutraliser ces augmentations de prix, d'autant plus que les augmentations de salaires des années précédentes n'ont pas permis à toutes et tous de compenser les fortes inflations récentes.

Cette situation, n'est malheureusement pas prête de s'arrêter ou de simplement se stabiliser. Elle va perdurer dans le temps et son influence sur le contexte économique français va être de plus en plus important.

Face aux risques liés à la guerre au Moyen-Orient, vous avez su rapidement prendre des mesures pour sauvegarder l'Ebit et la trésorerie, en limitant les déplacements des salariés, en reportant ou annulant des salons qui préparent l'avenir, et d'une manière plus générale en réduisant l'autonomie des salariés et en les contraignant dans l'exercice de leur métier. **Il serait temps que vous assumiez aussi vos responsabilités par un grand plan de sauvegarde du « pouvoir de vivre » des salarié.es.**

Les résultats annoncés du premier trimestre 2026 ont montré que notre Groupe se porte bien et même très bien. Il est temps de penser aux salarié.es sans qui rien dans l'entreprise ne peut se faire.

Nous vous demandons donc, lié à une situation exceptionnelle et évolutive, d'indiquer aux différents responsables des sociétés de notre Groupe qu'ils doivent ouvrir immédiatement des négociations salariales de mi-années afin de pouvoir répondre aux besoins des salarié.es de notre Groupe, de nos sociétés, de nos établissements.

En espérant une réponse positive et rapide de votre part, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération.

Grégory LEWANDOWSKI
Représentant de la Coordination CGT THALES